

L'accompagnement au maintien dans l'emploi des agents et salariés en restriction d'aptitude ou inaptes pour raisons de santé relève d'une obligation réglementaire pour les employeurs. Pour autant, ces derniers sont souvent démunis pour trouver des réponses adaptées à chaque situation.

Pré-requis

Tout agent, tout salarié occupant ou en voie d'occuper une mission de référent handicap au sein de son établissement, de sa collectivité, de son administration ou de son entreprise et possédant un niveau de connaissance équivalent aux objectifs définis dans le cadre du [module 1 « Le handicap au travail : les fondamentaux »](#).

Les formateurs s'assurent en amont de l'inscription à ce module, que le stagiaire répond aux pré-requis équivalents au niveau de connaissances attendu.

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire en matière de maintien dans l'emploi et d'accompagnement à la reconversion professionnelle pour raisons de santé des personnes en situation de handicap
- Travailler sur la posture et le rôle du référent handicap en matière d'accompagnement au maintien dans l'emploi
- S'approprier une méthodologie structurée de gestion interne des restrictions d'aptitude et des inaptitudes
- Permettre une mise en réflexion sur les pratiques actuelles et à développer en matière d'accompagnement au maintien dans l'emploi jusqu'à la reconversion professionnelle pour raisons de santé

Programme et contenu

- Accompagnement au maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap : de quoi parle-t-on ?
- Conception d'un processus de gestion interne en partant d'études de cas de situations de restrictions d'aptitude et/ou d'inaptitudes vécues
- Travail sur des solutions innovantes notamment en matière d'accompagnement à la reconversion professionnelle pour raisons de santé
- Les acteurs internes et externes, les dispositifs et ressources mobilisables

Méthode pédagogique

- Apports théoriques
- Approche expérientielle par :
 - l'échange sur les pratiques et retours d'expériences
 - l'étude des situations réelles rencontrées par les stagiaires
- Études de cas pratiques

Formateur

Consultant-Formateur spécialisé dans le domaine de l'emploi et du handicap.

Évaluation des acquis

À l'issue du module, une évaluation des notions acquises sera proposée. L'évaluation peut donner lieu à un échange individuel sur un point spécifique non acquis.

Durée

2 jours

Dates et lieux

Le mode présentiel est privilégié si les conditions sanitaires le permettent.

Cette session de formation aura lieu les 21 et 22 février 2023, dans les locaux d'agir'H situés 24, rue Aristide Bergès à Chambéry.



[Voir le calendrier de formation](#)

Inscription au plus tard deux semaines avant le début de la formation



6 à 12 participants maximum par session.

Lors de l'inscription vous pourrez préciser vos besoins en compensation/aménagements.

Contact et référent accessibilité aux personnes handicapées

Amandine BONNEFOY

☎ 06.81.05.27.00

✉ abonnefoy@agir-h.org

Tarif

Tarif de ce module : 760 € par participant

Sur devis pour les demandes de formation collective en intra ou inter.

Modules complémentaires

Cette formation s'inscrit dans le cadre du [parcours de formation « être référent handicap dans la fonction publique ou en entreprise »](#) en 9 modules de 1 à 3 jours.